

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 18 (1926)
Heft: 1

Rubrik: Étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rapprochement constaté récemment avec les organisations syndicales des Etats-Unis d'Amérique et du Mexique.

« Le conseil général de la F. S. I., réuni à Amsterdam les 4 et 5 décembre 1925,

ayant entendu le rapport du secrétariat sur les relations entre la F. S. I. et la Fédération américaine du travail,

salue avec joie les résolutions du congrès de la Fédération américaine du travail, tenu à Atlantic City, par lesquelles on invite l'exécutif à poursuivre les négociations avec la F. S. I. au sujet de l'affiliation de la Fédération américaine du travail,

constate avec satisfaction le rapprochement entre la F. S. I. et la Confederacion Regional Obrera du Mexique, et charge le bureau d'inviter ces organisations à envoyer une délégation en Europe en vue d'étudier sur place l'organisation et l'activité de la F. S. I.

Le conseil général en appelle aux organisations du continent américain afin que l'on poursuive les efforts en vue d'un réciproque rapprochement et exprime le vœu ardent que les camarades organisés du continent américain soient sous peu membres de la grande famille ouvrière internationale, représentée dans la F. S. I.»

Le conseil général aborda ensuite la question de l'affiliation du conseil central des syndicats pan-russes. Des conversations ont été engagées à Londres sur cette question avec la fédération des syndicats britanniques. Il en est résulté que cette dernière n'avait d'autre but que d'amener l'affiliation des syndicats russes sur la base des statuts et des principes de la F. S. I. Les camarades anglais estiment pouvoir atteindre ce but par une entrevue avec la centrale russe convoquée sans conditions, tandis que le bureau de la F. S. I. désire que cette entrevue soit précédée d'une déclaration d'adhésion à la F. S. I. La discussion se termina par l'adoption de la résolution ci-après par 14 voix contre 7:

« La réunion du conseil général de la F. S. I., des 4 et 5 décembre 1925,

ayant pris connaissance de l'échange de correspondances qui s'est effectué depuis la réunion du conseil général en février dernier.

ayant pris connaissance de la discussion qui a eu lieu,

confirme la résolution de février 1925,

et estime qu'il n'est pas nécessaire de prendre une nouvelle décision. »

La résolution adoptée par la session de février 1925 du conseil général a la teneur suivante:

« Le conseil général de la Fédération syndicale internationale, réuni à Amsterdam le 5 février 1925 et jours suivants,

après avoir pris connaissance de la correspondance échangée entre la Fédération syndicale internationale et le conseil général des syndicats panrusses,

charge le bureau de la Fédération syndicale internationale de faire savoir au conseil général des syndicats panrusses, que la Fédération syndicale internationale se déclare disposée à admettre le conseil général des syndicats panrusses, si ce dernier en exprime le désir.

Le conseil général déclare être également prêt, dès que les syndicats russes auront porté à la connaissance de la F. S. I. leur désir d'affiliation, à réunir, à leur demande, une conférence pour échange de vues, à Amsterdam. »

Un représentant des syndicats italiens fit ensuite un rapport détaillé sur la situation faite dans ce pays au mouvement ouvrier par le gouvernement fasciste et ses suppôts. Le conseil général chargea le bureau de rechercher en collaboration avec les centrales nationales, les voies et moyens susceptibles d'amener un changement.

Après avoir adopté le rapport financier de 1925 ainsi que le budget pour 1926, il fut décidé de convoquer à Londres, pour le mois de mai, un congrès devant s'occuper des migrations et des questions économiques qui s'y rattachent.



Etranger

Danemark. Du 6 au 19 septembre a eu lieu à Copenhague le congrès de la fédération des ouvriers danois. Cette fédération, qui compte 85,000 membres, a pris la décision de sortir de l'Union syndicale danoise. Pour expliquer cette mesure nous exposons ce qui suit:

Les syndicats danois reposent sur le système de l'organisation professionnelle pure. Pour différentes raisons on s'en tint à ce système. Aussi y a-t-il aujourd'hui encore une série d'organisations ne comptant pas même 500 membres. Les ouvriers non qualifiés de toutes les industries furent par contre groupés en une seule fédération à laquelle on ajouta les ouvriers des transports. Cette organisation se nomme la «Fédération des ouvriers danois». Les ouvrières sont organisées en une «fédération des ouvrières» qui compte environ 11,000 membres. Ici les événements ont conduit à ce que différentes fédérations professionnelles ont accepté les ouvrières dans leurs propres rangs. Le nombre des femmes faisant partie d'organisations professionnelles est d'environ 27,000, donc beaucoup plus élevé que celui de la fédération comprenant exclusivement des ouvrières.

Parmi les membres masculins des associations, on remarqua ça et là des tendances favorables à l'acceptation d'ouvriers non qualifiés dans les fédérations professionnelles. Il devait naturellement en résulter tôt ou tard des discussions pénibles. Ce qui contribua à déclancher le conflit actuel est le grand lock-out de cette année. Lors des négociations en vue de la conclusion de nouvelles conventions, la lutte principale a lieu entre l'Union syndicale et la Société patronale. Les diverses fédérations professionnelles n'ont à s'occuper que du règlement de questions purement professionnelles. Les ouvriers non qualifiés avaient déjà à plusieurs reprises prétendu que dans ces négociations leurs intérêts étaient toujours relégués à l'arrière-plan. Il en fut de même après la fin des pourparlers de cette année. Cela aboutit à de violentes discussions et la conséquence fut que par 208 voix contre 166, la Fédération des ouvriers danois décida de tourner le dos à l'Union syndicale. Etant donné qu'aux termes des statuts cette fédération doit encore rester une année dans l'Union syndicale, il y a lieu d'espérer qu'une conciliation pourra encore intervenir en temps utile. En effet il est notoire que la discorde des ouvriers profite toujours au patronat.

Suède. Le congrès syndical suédois avait adopté en 1922 une proposition de l'Union des métallurgistes demandant la transformation des fédérations de métier en fédérations d'industries. Cette mesure devait être appliquée au plus tard le 1^{er} janvier 1926. Cette décision fut prise par 174 voix contre 119 allant à une proposition du comité exécutif de l'Union syndicale, qui désirait que cette transformation s'opérât volontairement et non obligatoirement. Le principe de la fédération d'industrie avait déjà été recommandé à plusieurs congrès syndicaux, notamment en 1906, 1909, 1912 et 1917, sans cependant fixer de délai pour l'application.

Le conseil général de la centrale suédoise vient enfin d'être saisi d'un plan de transformation. Ce plan fixe les frontières syndicales des fédérations de telle sorte qu'en cas de mouvements de salaire, l'on ne se trouve en face que d'une seule organisation par entre-

prise. Il prévoit l'existence de 33 fédérations. Ce projet tient compte non seulement des fédérations affiliées à la centrale, mais encore de celles qui ne le sont pas, afin qu'en cas d'adhésion, celles-ci puissent être d'emblée placées par affinité d'intérêt. Les 33 fédérations prévues sont:

1. Travailleurs du vêtement; 2. Ferblantiers; 3. Travailleurs de l'industrie du livre; 4. Travailleurs de l'industrie de la brasserie; 5. Travailleurs du bâtiment; 6. Electriciens (non affiliés à la centrale nationale); 7. Ouvriers d'usine; 8. Personnel des hôpitaux et prisons (non affilié à la centrale nationale); 9. Ouvriers coiffeurs; 10. Travailleurs de l'industrie des mines. 11. Travailleurs du commerce; 12. Personnel hôtelier (non affilié à la centrale nationale); 13. Cheminots; 14. Poêliers; 15. Travailleurs municipaux; 16. Travailleurs agricoles (non affiliés à la centrale nationale); 17. Ouvriers de l'alimentation; 18. Ouvriers métallurgistes; 19. Peintres; 20. Travailleurs de l'industrie du papier; 21. Agents des postes (non affiliés à la centrale nationale); 22. Navigation; 23. Travailleurs de l'industrie du cuir et de la chaussure; 24. Travailleurs de la sylviculture et du flottage des bois; 25. Travailleurs de la pierre; 26. Travailleurs de l'industrie du sciage des bois; 27. Agents du télégraphe (non affiliés à la centrale nationale); 28. Travailleurs de l'industrie du textile (non affiliés à la centrale nationale); 29. Travailleurs de l'industrie du tabac; 30. Ouvriers du transport; 31. Travailleurs de l'industrie du bois; 32. Personnel de la douane (non affilié à la centrale nationale); 33. Travailleurs de la construction des routes et travaux hydrauliques.

Cette réorganisation projetée ne crée pas de pures fédérations d'industrie, mais laisse plutôt subsister parallèlement les deux formes d'organisation, écartant ainsi par avance de trop grands conflits.

Il semble bien que cette transformation ne se fera pas sans difficultés. Plusieurs fédérations se sont déjà prononcées pour le maintien de leur autonomie en la forme professionnelle. Les unions des maçons, des peintres et des charpentiers ne veulent pas d'une fédération unique du bâtiment; les trois unions des typographes, des relieurs et des lithographes, qui sont parmi les plus anciens syndicats du pays, ne veulent pas d'une fusion; elles estiment suffisant leur cartel actuel pour défendre leurs intérêts communs. Il en est de même des modeleurs-mouleurs, qui ont constitué un cartel avec les métallurgistes. D'autres groupements soulèvent également des objections. Il paraît d'ores et déjà certain que le projet de réorganisation ne pourra se réaliser dans les limites prévues. Il aura activé cependant la concentration désirée. Le congrès de 1926 aura devant lui une tâche délicate, mais il est certain qu'il saura la résoudre dans un excellent esprit.



Bibliographie

Agenda ouvrier suisse. L'édition de 1926 de cet agenda, qui vient de paraître, est comme ses précédentes richement documentée. Il est un auxiliaire indispensable aux militants et ouvriers de la Suisse romande. Son prix modeste: fr. 1.50, le rend accessible à toutes les bourses.

Schweizerischer Notizkalender pour 1926. Cet agenda, qui se recommande aux travailleurs de langue allemande, vient de paraître également chez l'éditeur Büchler & Cie, à Berne. Il est en vente dans toutes les librairies au prix de fr. 2.—.

Le choix d'une profession pour les jeunes gens cause bien des soucis à nombre de pères de famille, à

notre époque surtout où la vie est devenue si difficile. L'Union suisse des arts et métiers s'est préoccupée de cette question et sous ses auspices paraît chez Büchler et Cie, à Berne, la cinquième édition d'un opuscule intitulé: *le Choix d'une profession*, qui est destiné à donner aux parents, aux éducateurs et aux autorités tutélaires des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et tenant particulièrement compte de ce qu'il nous faut en Suisse. On y a joint un tableau des principaux métiers, avec indication du temps nécessaire à un bon apprentissage, ainsi qu'une traduction des conseils de Jacques Bonhomme sur le choix d'un patron d'apprentissage. Cet opuscule coûte 30 centimes et à partir de 10 exemplaires 15 centimes pièce.

Nos jeunes filles et le choix d'une profession. Cet opuscule, intitulé *Nos jeunes filles et le choix d'une profession*, par Gertrude Krebs, maîtresse d'école ménagère, l'auteur bien connu des «Conseils pour jeunes filles suisses», doit être envisagé comme particulièrement utile à notre époque où le choix d'une profession a la plus grande importance pour la vie économique de notre peuple. Il donne un court aperçu de toutes les professions qui conviennent pour le sexe féminin avec leurs exigences et leurs possibilités d'activité lucrative et tient compte notamment des conditions de notre pays. Cette brochure devrait donc être répandue partout et est surtout recommandée aux parents, aux membres du corps enseignant et aux commissions d'école.

Elle forme le 15^{me} cahier de la *Bibliothèque suisse des Arts et Métiers*, qui paraît chez Büchler & Cie, à Berne. Elle coûte 30 centimes et, par quantités de 10 exemplaires, 15 centimes.



Le coût de la vie.

Dates	Index ¹					
	Office fédéral du travail Ouvriers qualifiés	Union suisse des sociétés de consommation	Offices de statistique			
			Bâle ²	Berne	St. Gallen	Zurich ³
1914 Juin .	100	100	100	100	100	100
1919 Juin .	—	254	—	—	—	233
1920 Juin .	—	239	205	—	—	233
1921 Juin .	209	210	188	—	—	209
1922 Juin .	155	157	168	166	—	157
1923 Juin .	165	161	148	169	—	166
1924 Janvier	169	170	160	174	—	172
1924 Juin .	168	166	162	172	—	166
1924 Déc. .	170	172	157	174	—	171
1925 Janvier	168	171	159	173	—	170
1925 Février	168	168	156	175	—	167
1925 Mars .	167	169	157	174	—	167
1925 Avril .	165	169	156	172	—	165
1925 Mai . .	165	167	155	172	—	164
1925 Juin .	166	168	155	171	—	165
1925 Juillet .	166	167	155	167	—	164
1925 Août .	164	165	154	167	—	163
1925 Sept. .	165	165	157	169	—	166
1925 Octobre	163	163	155	167	—	163
1925 Nov. .	163	163	154	167	161	161

¹ Alimentation et combustible.

² Janvier 1912 = 100.

³ Moyenne mensuelle 1912 = 100.